

Diplôme d'Université : Délégué à la Protection des Données **(DPO)**

**Pour répondre aux besoins des collectivités publiques et territoriales,
l'Université de technologie de Troyes lance un parcours certifiant
pour former leurs responsables RGPD**

Pour accompagner les Délégués à la protection des données (*Data Protection Officer*, au sens du RGPD¹) nouvellement ou prochainement nommés au sein des collectivités publiques et territoriales, l'Université de technologie de Troyes (UTT) a décidé d'ouvrir une session spécifique de son Diplôme d'Université (DU) « Délégué à la Protection des Données » (DPO). Cette session de ce diplôme lancé avec succès depuis fin 2017 (plus d'une cinquantaine de DPO formés) permettra aux agents des collectivités justifiant de compétences juridiques, informatique ou encore de gestion d'acquérir les compétences nécessaires pour assumer les responsabilités de cette fonction stratégique.

La singularité de cette formation, dispensée en temps partagé sur une durée de 70 heures, est d'articuler les dimensions juridiques, scientifiques et technique (gestion de la donnée, sécurité des réseaux et des systèmes d'information).

Inscriptions ouvertes : bit.ly/dpo-collectivites

Début des cours : 21 novembre 2018

Lieu de la formation : Paris

¹ Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel

Quelques semaines après l'entrée en vigueur du RGPD, une formation dédiée aux DPO des collectivités publiques et territoriales

Le DU Délégué à la Protection des Données de l'UTT répond à une exigence de mise en conformité des structures publiques et privées en matière de protection des données à caractère personnel, en application des dispositions du RGPD.

Ce nouveau cadre juridique a substantiellement étendu les responsabilités du DPO par rapport à celles du Correspondant Informatique et Libertés (CIL). Le DPO doit veiller au respect du droit de la protection des données et doit s'assurer de la conformité juridique des traitements, dans un cadre réglementaire plus strict. Afin de satisfaire à ces obligations, il devra pouvoir justifier de compétences en matière juridique et technique, avec une compréhension des modèles de gestion de la donnée et des problématiques associées à la sécurité des réseaux et des systèmes d'information.

L'alignement des compétences du Délégué à la Protection des Données sur les exigences du RGPD est d'autant plus important que les manquements aux dispositions qui en découlent peuvent donner lieu, depuis son entrée en vigueur le 25 mai 2018, à d'importantes sanctions (amendes administratives pouvant atteindre 20 millions d'euros ou 4% du chiffre d'affaires annuel mondial pour les entreprises).

Le programme certifiant proposé par l'UTT vise à former des professionnels capables de développer et piloter une stratégie de traitement et de sécurisation des données dans les collectivités publiques et territoriales, avec une meilleure prise en compte de la protection des données, dès la conception des systèmes.

Pour y parvenir, les enseignements dispensés au cours des 10 jours de formation couvrent trois domaines de compétences :

- **Protection et sécurité des données des organisations ;**
- **Cadre légal et réglementaire de traitement des données ;**
- **Procédures de mise en conformité de traitement et de protection des données.**

Cette session dédiée du DU DPO est co-animée par Matthieu Camus et Laurent Charreyron, deux experts reconnus dans leur domaine et auprès des collectivités territoriales.

Docteur en intelligence artificielle et juriste en nouvelles technologies, **Matthieu Camus**, est expert en cybersécurité et protection des données. A ce titre, il est membre du réseau CyAN (Cybersecurity Advisors Network), partenaire de l'UTT. Expert au sein de la CNIL de 2012 à 2015, Matthieu Camus a notamment contribué à l'élaboration du RGPD, au titre de la contribution de la France à la rédaction de ce Règlement européen.

Il déploie depuis ses activités d'audit, de conseil et de formation au sein de son cabinet Privacy Impact en accompagnant les entreprises et les acteurs publics dans leur propre conformité.

Matthieu Camus assure également des missions de DPO externe. Pour lui, « *Le DPO joue un rôle central de pilotage et de coordination. Consulté sur tout traitement de données personnelles, il porte un regard*

critique en termes de conformité juridique, de sécurité informatique et de gouvernance. Il contribue également à la valorisation de la donnée par une analyse continue de sa pertinence. »

Laurent Charreyron est consultant sur les problématiques d'identité numérique et de protection des données personnelles. Praticien, de sensibilité à la fois juridique et technologique, il privilégie une approche pragmatique de la gestion des projets transversaux, axée sur les usages et la gouvernance. Laurent Charreyron rédige régulièrement par ailleurs des chroniques sur ces sujets dans le blog inuq.eu et participe à des conférences en France et à l'étranger.

Animateur du cycle « identité numérique » de l'association [Villes Internet](#), il a récemment publié un ouvrage intitulé « Mettre en œuvre le RGPD dans les collectivités » A ce titre, il témoigne : « *Au-delà des obligations de conformité réglementaire, le RGPD établit les règles de bonne gouvernance des données qui sont à la base de l'action des collectivités dans la société digitale. Le DPO est le chef d'orchestre de cette transformation : un rôle complexe, essentiel, et passionnant* ».

Le programme de la formation

Le DU DPO s'appuie sur **un programme de 70 heures** d'enseignement **en présentiel, soit 10 jours de formation**. La formation est dispensée **à Paris**, en temps partagé, à raison d'un module de 2 jours toutes les 3 ou 4 semaines.

Intitulé	Contenu	Durée
MODULE 1 : Le cadre juridique de la protection des données personnelles pour les acteurs publics territoriaux	<ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux et contexte juridique - Le RGPD (1) : lire le RGPD, données et traitements, principes fondamentaux, licéité et base légale, droits de personnes - Le RGPD (2) : consentement, qualité des données, obligations et responsabilités des acteurs, évaluer le risque, transfert international de données - Application du RGPD dans les grandes missions des collectivités. Les normes simplifiées 	2 jours
MODULE 2 : Aspects techniques : sécurité informatique et techniques d'administration de la donnée	<ul style="list-style-type: none"> - Risques, attaques, vulnérabilités et mesures à mettre en place, dispositifs de sécurité informatique, gestion des accès et des identités (IAM) - Notions cryptographiques (chiffrement, signature) ; Sécurité des réseaux - Cycle de vie des données / cartographie des flux de données - Privacy by Design - Principes techniques de conservation et d'archivage - Techniques de désensibilisation des données (pseudonymisation, anonymisation) 	2 jours
MODULE 3 : Le métier de DPO / Rôle et responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la fonction, missions et responsabilités, gouvernance, la lettre de mission, DPO externe et DPO interne - Mise en place du projet RGPD - Mesures organisationnelles relatives à la gestion de la donnée (procédures, outils de conformité, contrôle interne et amélioration) 	2 jours

	continue - Rapports avec l'autorité de contrôle	
MODULE 4 : Le métier de DPO / Le projet	- Les fonctions de conseil et la sensibilisation. La revue contractuelle et la sous-traitance. Procédures d'achat public - Analyse de risques. PIA et DPIA - Gestion de crise (failles de sécurité, investigations par l'autorité de protection des données)	2 jours
MODULE 5 : Les activités du DPO dans la pratique	- Les pratiques de DPO et les grandes missions de la collectivité : RH, action sociale, EPHAD - Les téléservices, géolocalisation... - Les relations avec les usagers : impliquer et accompagner le débat public - Open data	2 jours

Les participants devront par ailleurs formaliser et soutenir un projet applicatif (diagnostic, études d'impact...), en relation avec les exigences du Règlement européen, à l'issue du parcours de formation.

Un programme certifiant inscrit à l'Inventaire de la CNCP

Le DU Délégué à la protection des données est inscrit à l'Inventaire de la CNCP depuis le mois d'octobre 2017 sous la référence [3105](#).

La reconnaissance de cette certification par la CNCP peut permettre son éligibilité au Compte personnel de formation (CPF), dans le cadre et les limites fixées par le décret n°2017-928 en date du 6 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du CPA dans **la fonction publique** et à la formation professionnelle tout au long de la vie, et sa circulaire d'application. Ces deux derniers textes, pris en application de l'ordonnance n°2017-53 du 19 janvier 2017 ouvrant aux agents publics le bénéfice du compte personnel d'activité (CPA), lequel comprend le compte personnel de formation (CPF), précisent les modalités d'application de ce nouveau dispositif.

Conditions d'admission

Cette session de formation est destinée spécifiquement aux **collaborateurs et collaboratrices de collectivités publiques et territoriales (Conseil régional, Conseil départemental, Communauté d'agglomération...)** récemment positionnés – ou appelés à l'être – au sein de leur organisation comme Délégué à la protection des données (DPO).

Plus d'information

www.utt.fr (Diplôme d'Université Délégué à la Protection des Données - Collectivités)

L'UTT EN CHIFFRES

- **3090** étudiants
- **186** doctorants
- **24%** d'étudiants étrangers
- **6612** ingénieurs diplômés
- **7** diplômes d'ingénieur
- **1** Master avec 3 mentions et **6** parcours
- **1** doctorat avec **3** spécialités
- **4** formations Mastère Spécialisé®
- **3** licences professionnelles
- **190** enseignants et enseignants-chercheurs
- **201** personnels administratifs et techniques
- **8** équipes de recherche au sein de l'Institut Charles Delaunay, associé au CNRS
- **60** contrats de transfert de technologie par an
- **Près de 200** partenariats universitaires internationaux
- **3000** entreprises partenaires
- **42 360 m²** de locaux dont 600 m² de salles blanches
- **4 PIA1** : Labex Action, IRT M2P, ITE PIVERT et INNOVENT-e
- Durée de recherche d'emploi : **1,1 mois**

À propos de l'UTT :

*Avec 3090 étudiants, l'Université de technologie de Troyes fait partie des dix plus importantes écoles d'ingénieurs françaises. L'UTT forme des ingénieurs en sept branches, des masters en 6 parcours et des doctorats en trois spécialités. La politique de développement de l'UTT mise sur une recherche de haut niveau, axée sur la thématique transverse Science et Technologies pour la Maîtrise des Risques, et une stratégie internationale ambitieuse. L'UTT est membre de la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieur (CDEFI), de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) et de la Conférence des Présidents d'Université (CPU). L'UTT fait partie du réseau des universités de technologie françaises, avec l'UTBM (Belfort-Montbéliard) et l'UTC (Compiègne) ainsi que l'UTSEUS, créée en 2005 sur leur modèle à Shanghai. **Plus d'informations** sur www.utt.fr.*

Service de presse UTT



Kelly Martin – k.martin@rpca.fr / Cathy Bubbe – c.bubbe@rpca.fr /
65 rue Chardon Lagache 75016 Paris - Tel : 01 42 30 81 00